

LEmag

LA REVUE DE L'UNSA FERROVIAIRE



Profitez de la période estivale



EDITO

Il ne faut pas mener les Cheminots en bateau !

PAGE 3



NOS MÉTIERS

CCR Lorraine

PAGES 4 et 5



ACTUALITÉ

Renouvellement du contrat STIF

PAGE 7



DU CÔTÉ DES RETRAITÉS

Des retraités actifs
et en bonne santé

PAGE 15



Accords intéressement

SNCF Mobilités - SNCF Réseau

L'UNSA-Ferroviaire

signe les accords « intéressement »

et

contribue au renouveau du dialogue social

Les négociations ouvertes simultanément à SNCF Mobilités et SNCF Réseau ont abouti le 30 juin à la signature de deux accords « intéressement » dans ces deux EPIC.

Critères retenus :

SNCF Mobilités

- la marge opérationnelle (économique)
- la satisfaction client
- la régularité
- la satisfaction des personnels (TEMPO)

SNCF Réseau

- la marge opérationnelle (économique)
- la disponibilité du réseau
- la performance sociale (QVT).

EPIC DE TÊTE

Par courrier du 28 mai 2015, l'UNSA a sollicité le Président du Conseil de Surveillance SNCF d'étudier la possibilité du versement d'une prime équivalente attribuée aux agents de l'EPIC de tête dans l'attente de pouvoir négocier un accord.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la politique contractuelle au bénéfice des agents doit répondre aux attentes des Cheminots.

Impliqués au quotidien dans leurs missions, ils doivent bénéficier de ce dispositif légal mis en œuvre dans de nombreuses entreprises.

UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



SOMMAIRE

➤ **NOS MÉTIERS** P. 4 à 6

- CCR Lorraine : l'UNSA-Ferroviaire reste vigilante !
- Le recrutement à la SUGE, un sujet mal maîtrisé !

➤ **ACTUALITÉ** P. 7

- Renouvellement du contrat STIF : le bon agent au bon endroit !

➤ **CPRPSNCF** P. 8

- Le cumul emploi-retraite
- Zoom transition actifs – retraités

➤ **VIE SYNDICALE** P. 9 à 10

- UR Alpes : une nouvelle équipe sous la bannière UNSA-Ferroviaire
- AG du Syndicat des Directions Voyageurs et des Filiales

➤ **DU CÔTÉ DES RETRAITÉS** P. 11 à 15

- AG des Centraux
- AG du Secteur des retraités de Strasbourg
- Ich bin ein Grieche
- Des retraités actifs et en bonne santé !



Il ne faut pas mener les Cheminots en bateau !

Dans un contexte d'ouverture à la concurrence modale ou intermodale et d'une recherche d'une meilleure efficacité, la mise en œuvre d'une réforme du ferroviaire s'impose. La création d'un Groupe Public Intégré est un levier pour donner au transport ferroviaire et à la SNCF une nouvelle dynamique visant à inscrire positivement l'Entreprise dans l'avenir.

Au fur et à mesure de la parution des décrets d'application de la loi du 04 août 2014, le compte à rebours de la mise en œuvre de la loi se met en place. En cela, le 1er juillet 2015, avec le transfert des « Actifs » entre les trois EPIC, marquera l'histoire par la date de fondation du GPF, au même titre que 1936 avec la création de la SNCF.

Dans cette construction, une large place de négociations est laissée aux partenaires sociaux, pour autant que ces derniers dimensionnent les enjeux au bon niveau.

Par la dénonciation de l'accord du 11 juin 2015, les « contres-tout » refusent le vote électronique et portent à eux seuls la responsabilité de la création de cinq Comités d'Etablissement nationaux supplémentaires à taille inacceptable. Alors que l'accord prévoyait douze CE territoriaux à SNCF Réseau, la création de CE nationaux de 26.000 agents pour l'INFRA maintenance travaux ou 14.000 agents pour la circulation sont une réelle injure au dialogue social !

Le refus par ces mêmes OS de la mise en œuvre de comité inter-Epic pour la gestion des activités sociales hypothèque fortement la capacité à assurer des activités équitablement à tous les Cheminots.

La volonté de repousser les élections et de prolonger la période transitoire est un autre indicateur d'une stratégie purement électoraliste allant à l'encontre d'une bonne représentation des personnels.

Par une politique contractuelle volontaire et valorisante, l'UNSA-Ferroviaire s'inscrit résolument dans la construction d'une entreprise ferroviaire moderne, sans renier les valeurs qui sont celles des agents et de l'Entreprise.

A l'UNSA-Ferroviaire, nous sommes fiers du passé et confiant pour l'avenir !

Bonnes vacances à tous !

Par Roger DILLENSEGER ■
Secrétaire Général Adjoint

LE mag 

Le Mag, la revue de l'UNSA Ferroviaire

56 rue du Fg Montmartre - 75009 Paris

Tél. : 01 53 21 81 80 - Fax : 01 45 26 46 65

Courriel : federation@unsa-ferroviaire.org

Site : www.unsa-ferroviaire.org

Directeur de la publication : Marc Baucher

Membres du Comité de rédaction :

Sylvie Bon Garnier, Alain Fennerich, Monique Tessier

Courriel : baucher.m@unsa-ferroviaire.org

Photos : Régis Chessum, François Durivault,

Monique Tessier

Conception/réalisation : IPPAC

14, rue du Patronage Laïque - 52000 CHAUMONT

Impression : ROTO CHAMPAGNE certifiée IMPRIM'VERT

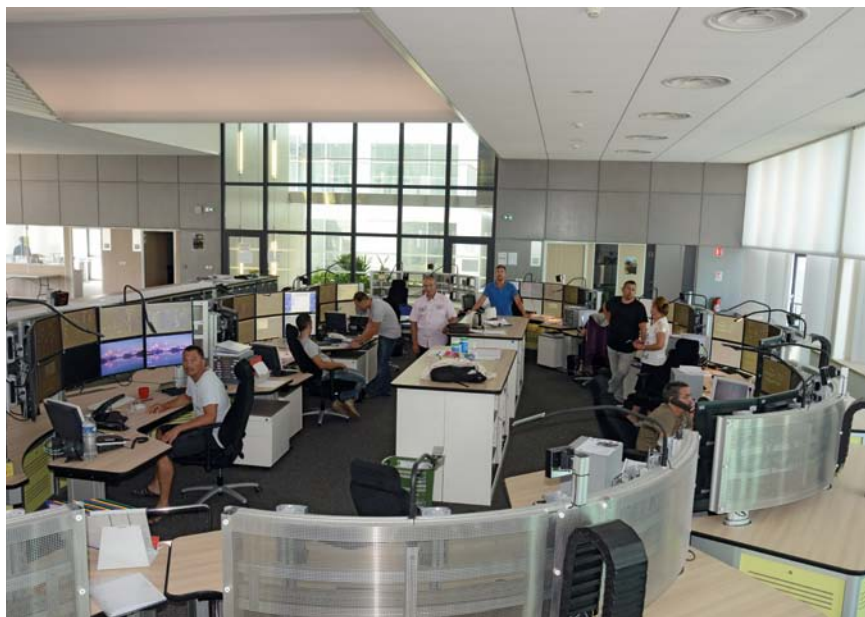
Z.I. La Dame Huguenotte - 52000 CHAUMONT

CPPAP : 0917 5 07536 - ISSN : 0.395-3.728

CCR Lorraine : l'UNSA-Ferroviaire reste vigilante !

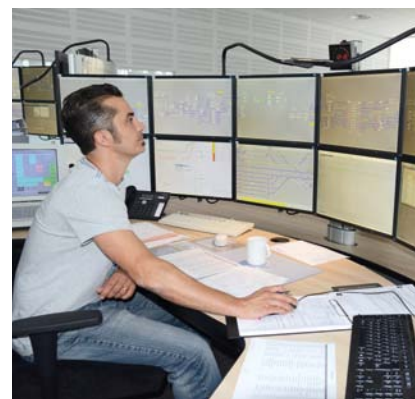
➤ **LE MONDE FERROVIAIRE LORRAIN VIENT DE FRANCHIR UNE NOUVELLE ÉTAPE AVEC LA MISE EN SERVICE SUR LE SITE DE PAGNY-SUR-MOSELLE DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE LA COMMANDE CENTRALISÉE DU RÉSEAU EN LORRAINE.**

L'Unsa-Ferroviaire tient avant tout à rendre hommage à nos collègues cheminots qui ont permis cette brillante réussite technologique et humaine. Rappelons que dans un contexte particulièrement difficile au niveau des moyens mis en œuvre, avec des contraintes de temps extrêmement serrées, l'Infralog Lorraine a une fois encore fait preuve d'un professionnalisme exemplaire en ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, l'organisation et la sécurité des travaux. Tous les acteurs opérationnels de ce projet sont conscients de la nécessité d'améliorer encore et toujours la sécurité, la régularité et la qualité de service, notamment en



situation perturbée. L'Unsa-Ferroviaire partage cette ambition, mais nous avons aussi une véritable exigence d'amélioration des conditions de travail. Dans ce contexte, nous n'oublions surtout pas les contraintes de réorganisation et les exigences de mobilité géographique imposée aux agents de l'EIC Lorraine (Etablissement Infra Circulation) pour la mise en œuvre de ce projet.

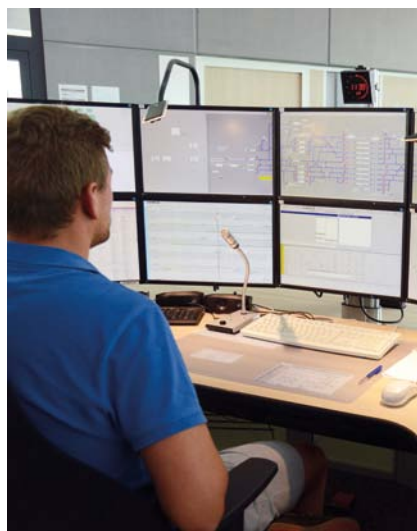
L'Unsa-Ferroviaire a participé activement, toujours de manière pragmatique, à toutes les négociations sur l'ensemble des sujets ayant un impact sur les conditions de travail, sur les conséquences liées aux réorganisations et au versement d'indemnités aux agents concernés. A chaque fois que nous avons décelé ou eu connaissance de situations nécessitant notre intervention au plus haut niveau, nous sommes intervenus. Beaucoup de nos collègues peuvent en témoigner. L'Unsa-Ferroviaire a obtenu que la majorité du personnel soit reprise dans la nouvelle configuration. Des solutions pérennes ont été trouvées pour les autres et 5 agents sur les 66 concernés sont en attente d'une proposition.



Rappel de la configuration projet

➤ CONTEXTE NATIONAL

Afin d'améliorer la qualité du service rendu, notamment en situation perturbée, RFF (Réseau Ferré de France) a étudié et défini avec la DCF (Direction de la Circulation Ferroviaire) un programme de modernisation et de réorganisation en profondeur des systèmes de commande et de régulation



Fortes chaleurs et canicule : agir pour prévenir les risques



L'ÉTÉ EST LÀ, LES VACANCES APPROCHENT POUR CERTAINS ET LE BEAU TEMPS

EST TOUJOURS APPRÉCIÉ. MAIS TROP DE SOLEIL ET SURVIENT LA CANICULE, QUI PEUT ÊTRE REDOUTABLE. QUELQUES PRÉCAUTIONS SONT ALORS À PRENDRE POUR BIEN PROFITER DES CONGÉS OU RENDRE LES JOURNÉES DE TRAVAIL PLUS SUPPORTABLES.

- Maintenir sa maison, son appartement à l'abri de la chaleur en fermant fenêtres et persiennes la journée et en les ouvrant pendant la nuit.
 - Éviter de sortir aux heures les plus chaudes, reporter ce qui est urgent aux heures plus fraîches.
 - Éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes : sport, jardinage, bricolage...
 - Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé (magasin, cinéma...).
 - Porter des vêtements amples, légers, de couleur claire, de préférence en coton.
 - Manger normalement des fruits, légumes, pain, soupes...
 - Boire de l'eau régulièrement (bien hydrater les nourrissons, les enfants notamment).
 - Ne pas boire de boissons alcoolisées.
 - Pour les personnes âgées, il est important de mouiller la peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation (éventail, brumisateur).
 - Donner de ses nouvelles à son entourage et ne pas hésiter à demander conseil à son médecin traitant ou à demander de l'aide à ses voisins.
 - En cas de malaise, de signes de déshydratation (soif intense, fatigue extrême, crampes, perte de poids, perte de connaissance...) ou de coup de chaleur (fièvre élevée, maux de tête, nausées, vomissements, perte de connaissance...), appelez immédiatement les secours en composant le 15.
- Lorsqu'une vague de chaleur est annoncée, pensez à aider vos proches et votre entourage. Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur le registre de la mairie ou à contacter le Centre Communal d'Action Sociale.

(Source : CPRP-SNCF)



contribuant à la gestion des circulations. La situation cible au niveau national est construite sur la base de 256 secteurs circulation, rassemblés dans seize salles CCR (Commande Centralisée du Réseau) à l'horizon 2032.

► CONTEXTE RÉGIONAL

Le site de Pagny-sur-Moselle a été choisi pour la CCR Lorraine. Il est relativement central sur la région. L'objectif de la première phase était de mettre sous CCR simultanément les quatre secteurs circulation d'Onville, Novéant, Metz Ville et de Metz Sablon.

► DESCRIPTION

L'opération a consisté techniquement en :

- la régénération du PRS (Poste tout Relais à transit Souple) de Metz Ville en PAI 2006 pour constituer le secteur circulation de Metz Ville. La régénération du PAI (Poste d'aiguillage informatisé) de METZ Sablon et du PRCI (Poste tout Relais à Commandes Informatisées) de Peltre pour constituer les secteurs circulation de Metz Ouest et Metz Est ;
- la régénération des postes mécaniques, électromécaniques et PRS des postes d'Onville et de Novéant en PAI 2006 pour constituer le secteur circulation de « Onville-Novéant ». Les 4 secteurs circulation sont commandés par une même IHM MISTRAL (MISTRAL en version V8).

► LE COÛT DU PROJET

Le coût des opérations de la première phase a été de 137 millions d'euros financés par Réseau Ferré de France et décomposés en :

- 10 M€ pour le bâtiment (3 200 m² sur trois niveaux),
- 51 M€ pour la régénération et télécommande du secteur Onville-Novéant.

- 76 M€ pour la régénération et télécommande des secteurs de Metz.

► LA FORMATION DES AGENTS

Les besoins de formation ont été séparés en 13 modules. Le volume de personnes à former et les impératifs de production ont conduit à un lissage de ces formations sur une période continue de sept mois, soit de septembre 2014 à mars 2015.

Ces modules relèvent :

- du domaine « technique » (formation PAI, formation initiale IHM Mistral, formation spécifique Module Gestion Protection Travaux),
- du domaine « consigne/poste de travail » AC double voie, régulateur, outils GOC (Gestion Opérationnelle Circulation),
- du domaine « environnement de gare » (connaissance des particularités et mouvements dans les 4 Secteurs Circulation et Chef Circulation).

Pour L'Unsa-Ferroviaire, avec la réalisation de cette 1^{ère} phase, de nombreuses questions restent posées sur la suite du projet, ses conséquences sur l'emploi, sur les organisations, sur la dimension finale du projet. Des éclaircissements sont encore nécessaires, notamment sur le bouclage des investissements restant à réaliser.

Ne tuons pas l'espoir mais donnons-lui une réalité par des avancées concrètes pour tous les cheminots concernés par ce vaste et étonnant dossier. L'Unsa-Ferroviaire reste et restera extrêmement vigilante !

Par Pascal SCHMITT ■

Le recrutement à la SUGE, un sujet mal maîtrisé

➤ **DEPUIS ENVIRON DEUX ANS, LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ RENCONTRE DES PROBLÈMES POUR RECRUTER DES AGENTS D'EXÉCUTION À LA SUGE. CELA EST PARADOXAL PUISQU'AUJOURD'HUI LE NOMBRE DE RECRUTEMENT EST MOINS IMPORTANT. COMMENT SE FAIT-IL QU'IL Y AIT MOINS DE POSTULANTS ? POURQUOI LES CANDIDATS NE VONT PAS JUSQU'À LA FIN DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT ? POURQUOI LES CANDIDATS, LORSQU'ILS ONT RÉUSSI PLUSIEURS CONCOURS, NE CHOISISSENT PAS LA SUGE ?**

➤ **DES DIFFICULTÉS DÈS LE RECRUTEMENT, POURQUOI ?**

Commençons par le début du recrutement. Le premier contact que va avoir le candidat avec la SNCF, c'est un contact téléphonique. A un moment qu'il n'aura pas choisi... Qui n'a pas eu une personne de son entourage qui a été écartée à cette étape, parce que l'appel tombait à un mauvais moment ? Ensuite, les chargés de recrutement font leur apparition. Mais qui sont-ils vraiment ? Un appel à candidature est régulièrement fait auprès des maîtrises et cadres. Les chargés de recrutement font du recrutement en plus de leur poste. Ni l'ancienneté, ni l'expérience professionnelle ne sont des critères pour être retenus. Une mini formation, un peu de travail en binôme, et ils doivent être autonomes en quelques mois. Des chargés de recrutement reconnaissent avoir écarté des candidats et avoir revu ces derniers dans une session de formation. Mais le contraire existe aussi.

Le résultat des derniers constats à l'examen d'Agent de la Surveillance Générale parle de lui-même : 15 % d'échecs. Du jamais vu. Si le taux d'échec au national est de 15 %, il peut atteindre 60 % dans certaines Directions Zonales de Sûreté (DZS). Ces échecs ont des répercussions sur la qualité de vie au travail, la principale étant les mutations gelées.

Le recrutement ne se faisant qu'en région parisienne, les agents de province doivent attendre. Mais combien de temps ? Avec certains RH, qui oublient le côté humain, comment ces agents peuvent-ils garder espoir d'une mutation prochaine ?

Alors au regard de tous ces éléments, le processus de recrutement est-il adapté ? Ne faudrait-il pas oublier le contact téléphonique et avoir recours à des chargés de recrutement dédiés à plein temps ? Rendre le poste attrayant pour les provinciaux (délai fixé pour les mutations) ? Mais qu'attend la Direction de la Sûreté pour changer le mode de recrutement ?

➤ **CDI À LA SUGE, UN AGENT AU RABAIS ?**

En 2014, 7 % des agents embauchés étaient des CDI, contre 93 % au CP. Au fil des années, les CDI sont de plus en plus nombreux. Mais très peu d'agents administratifs connaissent le RH 0254. Régulièrement, ces agents rencontrent des problèmes sur les fiches de paie, le paiement des éléments variables de solde, prise en charge lors d'un accident de travail, etc.

A la période des notations des agents du CP, les agents contractuels, eux, sont concernés par leur majoration salariale annuelle. Même si le RH 0254 prévoit les dispositions de cette majoration, des inégalités flagrantes apparaissent entre les DZS. Certains Directeurs de Zone Sûreté calculent cette augmentation, seuls, sans contacter ni les dirigeants de proximité, ni l'agent lui-même. D'autres prennent en compte l'ancienneté, l'atteinte des objectifs...

Les inégalités commencent même dès l'embauche. En effet, si l'on compare le salaire brut des contractuels, il n'y a pas de critère. En examinant les contrats de travail de deux agents ayant les mêmes diplômes et la même expérience professionnelle, leur



salaire peuvent varier de plus de 1 000 euros annuels et sans aucune négociation possible. Enfin, pour les agents d'exécution, puisque le salaire brut est déjà inscrit sur le contrat, ça ressemble plus à un salaire discriminatoire.

La comparaison ne s'arrête pas là. Un contractuel (bachelier avec une expérience professionnelle) peut avoir un salaire annuel brut inférieur de 2 000 à 3 000 euros par rapport à un agent (bachelier) au CP. En fait, ils ont un salaire pratiquement identique à un agent rentré au CP sans le bac. Cette inégalité est tout simplement scandaleuse. Sans oublier que ces agents n'ont pas de réelle identité, ils ne savent pas à quel grade ils sont... ni quand ils pourront être responsables d'équipe, ADPX... ?

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le processus de recrutement se doit d'être de qualité et non discriminatoire car il conditionne toute la carrière de l'agent. Pour l'UNSA, il est primordial que les moyens et les compétences soient maintenus dans les centres de recrutement.

Par Valérie LE BELLOUR ■

Renouvellement du contrat STIF : le bon agent au bon endroit !

➤ **LA CONVENTION ACTUELLE AVEC LE STIF (SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE) ARRIVE À ÉCHÉANCE, ET LE RENOUELEMENT DOIT ÊTRE SIGNÉ AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2016. LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA SNCF ET LE STIF SONT DONC EN COURS.**

Actuellement la contractualisation entre le STIF et la SNCF est plutôt axée sur l'aspect économique. Lors de la mise en place des organisations, des pénalités, etc., les négociateurs oublient qu'au bout de la chaîne il y a le voyageur, ses attentes et ses besoins. Pour cette nouvelle négociation, l'UNSA-Ferroviaire espère donc que celui-ci sera au centre des préoccupations.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il semble essentiel qu'un retour d'expérience objectif soit partagé entre le STIF et la SNCF, et que des sujets tels que les conséquences des « Bonus Malus » sur les organisations et les services rendus au public soient abordés. L'UNSA-Ferroviaire rappelle qu'une plainte collective sur le RER A a été déposée, et qu'il faut réagir avant que d'autres collectifs d'usagers fassent de même.

La restitution des discussions entre la Direction et le STIF aux partenaires sociaux reste sommaire. Nous ne connaissons ni les orientations, ni les priorités du STIF pour le futur contrat. Les documents remis ressemblent plus à des publicités SNCF qu'à de véritables bilans.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, si effectivement on peut constater des améliorations, la



situation est loin d'être idyllique notamment en ce qui concerne les fondamentaux : régularité, ponctualité, propreté, mais aussi sur l'information voyageurs, la communication, le matériel, la couverture réseau, le matériel sonore, et la liste est loin d'être exhaustive.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le projet de contrat devra être réaliste, les objectifs réalisables et adaptés à la situation (exemple : l'état de la ligne C).

Nous savons que le STIF met en avant ses contraintes économiques. Cela risque de se traduire par « pas d'effectif supplémentaire » et « toujours plus avec moins » de personnel. Le nouvel adage, employé à tout va : « le bon agent au bon endroit » prendra toute sa mesure ; d'ailleurs les réorganisations ou expérimentations en tout genre vont bon train chez Transilien : les Responsables Opérationnels, l'assermentation des agents sédentaires, la mise en place de « Welcome » : en bref, de la polyvalence et de la poly-compétences à outrance.

La nouvelle convention aura certainement des conséquences sur l'avenir et l'emploi pour la distribution, les Equipes Mobiles de Lignes, les Groupes de Contrôle Ile-de-France, la pérennisation des Guichets Service Navigo.

Le projet ZIP (Zone Densité/ Information/ Prise en charge) semble être toujours à l'honneur. Mais comment sera-t-il réalisable avec une augmentation du nombre d'usagers transportés et du personnel qui, au mieux, reste stable ?

Quelles seront les conséquences de la mise en place du pass navigo unique sur nos voyageurs et en interne ? Quid de la sécurité, de la sûreté ? Enfin, nous ne pouvons occulter les élections régionales du mois de décembre. Quel impact ces élections auront-elles sur la signature du contrat en cas de changement de majorité ?

Les questions sont nombreuses concernant le renouvellement de la convention avec le STIF, et préoccupent les personnels.

Les membres du groupe Transilien Voyageurs (composé des différents métiers de la relation clientèle chez Transilien dont les conducteurs font partie) travaillent sur ces sujets. Les revendications, inquiétudes sont ensuite portées par les représentants nationaux UNSA-Ferroviaire à la Direction du Transilien lors de différentes réunions ou au STIF.

Par Nathalie WETZEL et les membres du Groupe de travail Transilien Voyageurs ■

Le cumul emploi-retraite

► **L'UNSA SOUHAITE ÉVOQUER PAR CETTE RÉDACTION UN SUJET EN LIEN ÉVENTUEL AVEC LA FIN DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS L'ENTREPRISE : LE CUMUL EMPLOI/RETRAITE.**

Il nous paraît important de rappeler que les successives réformes des retraites, celles de 2008, 2010 et 2014 ont considérablement modifié les spécificités du régime de retraite du régime spécial du personnel de la SNCF. Une mesure de la loi 2014-40 du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites bouleverse de manière conséquente les paramètres du cumul emploi-retraite.

Un petit rappel s'impose. La réforme des retraites de 2008 a supprimé la clause couperet qui permettait à l'Entreprise de mettre d'office ses agents à la retraite aux âges de 50 ans pour les conducteurs de trains et 55 ans pour tous les autres. Depuis cette réforme, les agents peuvent prolonger leur activité professionnelle et choisir la date de leur cessation d'activité. Cette mesure a eu comme conséquence pour l'Entreprise la modification fondamentale de sa gestion prévisionnelle des effectifs. La notion collective de la cessation d'activité s'est transformée en choix individuel. De plus, l'introduction du système des décotes dissuade les agents de quitter l'Entreprise dès l'ouverture des droits à 50 et 55 ans. Ces bornes d'âge de l'ouverture des droits évolueront à partir de 2017 suite à la loi 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, pour progressivement passer de 50 à 52 ans pour les conducteurs de trains et de 55 à 57 ans pour tous les autres agents.

Il est également possible de poursuivre une activité professionnelle dans l'Entreprise

jusqu'à l'âge de 65 ans. Ceci est un droit et chacun peut librement choisir son option personnelle en fonction de ses besoins, de ses possibilités physiques, de ses choix de vie.

Enfin, la récente réforme de 2014 a modifié de nombreux paramètres dont le plus important est le cumul emploi-retraite. Depuis le 1^{er} janvier 2015, tout agent qui souhaite liquider sa pension au régime spécial doit liquider l'ensemble des pensions qu'il aurait acquies dans d'autres régimes de retraite. Cette disposition concerne principalement les cheminots poly-pensionnés, c'est-à-dire ceux qui ont cotisé avant leur embauche à la SNCF au régime général, par exemple. Cette mesure implique qu'un agent poly-pensionné affilié au régime spécial, souhaitant liquider sa pension, s'il envisageait de reprendre une activité même partielle au régime général, ne peut plus de ce fait générer des droits de retraite supplémentaires. Il cotiserait dans ce cas pour la solidarité nationale.

Il faut savoir que de nombreux cheminots sont poly-pensionnés et qu'ils sont directement impactés par cette évolution. À l'heure du choix d'une cessation d'activité au régime spécial, ils devront bien peser les avantages et surtout les inconvénients de quitter l'Entreprise. Leur potentielle retraite du régime général sera impactée par les règles de décote de ce régime mais aussi par les nouvelles dispositions en cours d'évolution des régimes complémentaires AGIRC, ARRCO.



Avant toute décision précipitée de cessation d'activité, l'UNSA conseille vivement à tous les agents, mais surtout les agents poly-pensionnés, de se renseigner sur leurs droits, les règles en cours des différents régimes auxquels ils ont cotisés par le passé, leur montant de pension.

Le fait de liquider sa pension solde pour tout compte l'ensemble des droits dans les différents régimes. Il faut en être conscient pour ne pas regretter ses choix qui seront irréversibles.

Par Denis DONTENVILL ■

Dans le cadre de la rédaction de cet article, nous maintenons la référence de « la SNCF » tout en gardant à l'esprit que la réforme du ferroviaire en cours modifiera le cadre juridique de l'Entreprise unifiée grâce aux 3 EPIC qui constitueront le Groupe Ferroviaire Public.

► ZOOM

TRANSITION ACTIFS - RETRAITÉS

Votre fin de carrière approche ?

Pensez à informer votre UR/UAD de votre date de retraite. Pour une cotisation modeste, continuez votre engagement, rejoignez l'UFR qui défend les intérêts des retraités et participe activement à la vie de la Fédération. Vous continuerez ainsi à être informé de la vie de l'Entreprise ainsi que de l'action de l'UNSA et vous serez invité à rencontrer vos anciens collègues au cours de réunions conviviales.

Par Edith PESTRE et Bernard LEPINGLE ■

UR Alpes : une nouvelle équipe sous la bannière UNSA-Ferroviaire

➤ **CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015, QUI S'EST TENUE LE 5 JUIN, A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'UR ET L'ÉLECTION DE L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT DE L'UR. ROGER DILLESEGER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE LA FÉDÉRATION, AYANT RÉPONDU PRÉSENT À NOTRE INVITATION, LES MILITANTS DE L'UR ALPES ONT PU LUI POSER TOUTES LES QUESTIONS AFFÉRENTES À L'ACTUALITÉ CHARGÉE DANS CETTE ÉPOQUE DE « RÉFORME FERROVIAIRE ».**

Le rapport moral de l'UR a permis d'analyser :

- la construction du réseau des adhérents et militants UNSA,
- la formation syndicale dispensée sur l'UR avec les deux volets : formation et expertise,
- le retour d'expérience suite aux deux conflits à l'ECT de Chambéry (en décembre 2014 et février 2015),
- l'interpro et la défense des salariés à travers les prud'hommes,
- le fonctionnement et l'avenir de l'UR dans les futures IRP (CE/DP).

Le rapport financier à, quant à lui, été présenté par notre Trésorière sortante, Monique Scotto Di Vettimo. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Nos invités, Benjamin Rassart (Secrétaire Régional UR Rhône-Alpes), Stéphane Blanchon (UD interpro 73) et Dominique Triquet (Secrétaire fédéral Zone Sud-Est), ont animé les débats sur leurs sujets de prédilection (interpro, animation zone Sud-Est, salaires, ...). Roger Dillenseger clôturait les échanges avec la salle sur les lourds dossiers du moment : réforme ferroviaire, Convention Collective Nationale du ferroviaire, découpage des IRP.

Préalablement aux débats, l'assemblée générale avait adopté les modifications des statuts de l'Union Régionale qui prend le nom de : « UR Alpes UNSA-Ferroviaire ». Les mandats de l'équipe sortante élue en 2012 arrivant à échéance cette année, les adhérents ont élu Chantal Paradis comme Trésorière et réélus : Agnès Durupt comme



Monique Scotto Di Vettimo annonce son départ à la retraite (entourée de son conjoint et d'une partie du Secrétariat de l'UR).

Trésorière Adjointe et Frédéric Chandelier comme Secrétaire Régional.

Le Bureau d'Union du 22 juin a complété l'équipe du Secrétariat de l'UR par Marc Lohrmann, Secrétaire Régional Adjoint, Jérôme Serraille, Responsable Gestion Administrative et Logistique et Denis Galliano, Expert Syndicalisation.

En conclusion de cet article, je ne peux passer sous silence le départ annoncé de notre Trésorière qui fera valoir ses droits à la retraite en septembre prochain. Un grand merci à toi, Monique, pour tous ces mois passés au service de l'UR. Nos adhérents ont apprécié ta droiture, ton assiduité et ta rigueur dans la tenue des comptes avec un remerciement tout particulier : celui d'avoir mené à bien le dossier délicat d'endettement de l'UR suite aux contrats des photocopieurs.

Sans oublier bien sûr ton engagement en tant qu'élue UNSA lorsque tu étais Secrétaire du CHSCT de GALOM au Fret. Une bonne retraite de la part de nous tous !

Les discussions se sont poursuivies lors du cocktail dînatoire servi par Agnès et Christian à l'issue de l'AG. Un grand merci à tous les intervenants qui se sont exprimés à la tribune comme dans la salle.

Je profite de cet article pour renouveler mes remerciements à tous les militant(e)s UNSA de la Région Alpes pour leur présence tant sur le terrain que dans les instances. Leur dévouement et leur sérieux font que notre syndicat va continuer à progresser sur la Région.

Par Frédéric CHANDELIER ■

AG du Syndicat des Directions Voyageurs et des Filiales

➤ **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNDICAT DES DIRECTIONS VOYAGEURS ET DES FILIALES S'EST TENUE LE MERCREDI 17 JUIN 2015 AU VIADUC CAFÉ À PARIS.**

Dès 9 heures, environ 40 adhérents ont été accueillis par les membres du Bureau Syndical autour d'un petit-déjeuner accompagné de viennoiseries, de jus de fruit et de café. Chacun a ainsi pu rencontrer les nouveaux adhérents, faire connaissance avec le Bureau Syndical et échanger sur l'actualité et l'avenir de notre Entreprise.

La journée, commencée par un moment de convivialité, s'est poursuivie par l'ordre du jour :

Le Président sortant, Anas Ani, a lu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 décembre 2014 adopté à l'unanimité et présenté son Rapport moral.

Le Trésorier, Denis Canovaz, a présenté le Rapport Financier de l'Exercice 2014 et l'Assemblée lui a donné quitus à l'unanimité.

- Les Adhérents présents ont procédé à la désignation des membres du Bureau Syndical. Anas Ani, Président sortant, ne souhaitant pas se représenter, c'est Sylvie Morize-Lagut, seule candidate, qui a été élue Présidente à l'unanimité. L'Assemblée a félicité chaleureusement la nouvelle Présidente qui ne manquera pas de nous emmener vers d'excellents résultats aux prochaines élections professionnelles.

- Les autres membres du Bureau Syndical élus sont : Nicolas Poloubinski, Vice-Président, Gilles Marleix, Secrétaire, Roger Fourgous, Secrétaire Adjoint et Denis Canovaz, Trésorier. En remplacement de Sylvie Morize Lagut au poste de Trésorier Adjoint, M. Philippe Caris. Et pour les 2 vérificateurs aux comptes, il s'agit de : Carine Feuillard et de Philippe Froissard qui a remplacé Christian Bacquet



parti à la retraite. Tous ces membres ont été élus à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé à l'élection du Conseil Syndical composé de 6 membres : Jean-Pierre Robert, Arnaud Cabanel, Claude Aussudre, Fabrice Demanze, Jérémie Coste et Philippe Commeyras.

Le 24 Mars 2015, l'UNSA Cheminots a changé de nom pour devenir UNSA-Ferroviaire, par conséquent, le Syndicat des Directions Voyageurs et des Filiales a mis au vote le changement de nom et la modification de ses Statuts qui ont été adoptés à l'unanimité.

Cette riche journée a continué sous l'égide de l'avenir. En effet, 3 jeunes élus ont présenté à l'Assemblée leurs missions au sein du Syndicat :

- Arnaud Cabanel, sur son action de développement syndical passant par une présence accrue sur le terrain (1 tournée par mois et par site).
- Claude Aussudre, sur l'animation des adhérents.
- Fabrice Demanze, sur sa coordination de l'ensemble des CHSCT du périmètre.

Tous trois ont insisté sur le travail de fond

qui doit être mené avec méthode en vue des prochaines élections.

Ensuite, nous avons eu le plaisir de recevoir Jean-Luc Saffroy, Secrétaire Fédéral Services Communs/Accords Collectifs, qui nous a fait un point sur les différents groupes de travail initiés dans le cadre de la réforme du ferroviaire notamment les salaires, l'Intéressement et le Dividende...

Pour finir, Eric Tourneboeuf, Président de l'UFR, a relaté l'historique de notre syndicalisme et nous a présenté l'avenir des retraites.

Sylvie Morize-Lagut a clôturé la journée en remerciant Anas Ani pour les initiatives prises sous sa présidence ainsi que tous les intervenants pour leur implication et leurs brillants exposés riches d'informations dont nous sommes tous très demandeurs.

Tout le monde s'est donné rendez-vous à la prochaine AG à laquelle nous espérons être, comme d'habitude, de plus en plus nombreux.

Suite à cette réunion, les discussions conviviales se poursuivent autour du repas de l'amitié.

Par Sylvie MORIZE-LAGUT ■

LE BILLET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UFR



Joël RECART ■

Restons vigilants et combatifs !

► **L'ÉTÉ ARRIVE ET NOS ESPRITS S'ÉVADENT POUR PASSER DE BONS MOMENTS EN FAMILLE ET/OU AVEC DES AMIS.**

Toutefois avant de se laisser aller à ces plaisirs estivaux, il me semble nécessaire de revenir sur un sujet qui nous concerne tous : le passage à la mensualisation de nos pensions.

Cette mesure a mis fin au contrat moral et de travail passé avec l'Entreprise et entraîne dorénavant pour le futur retraité une perte financière lors de son départ. Bien sûr, me direz-vous, le versement est toujours à échoir. Mais pour combien de temps encore ?

Le gouvernement actuel, toujours à la recherche de nouvelles économies budgétaires dans les organismes sociaux, nous laissera-t-il encore longtemps cette disposition ? Bien entendu, sans réaction importante des retraités et de leurs organisations syndicales, rien ne l'empêchera de passer à la phase suivante : celle du versement à terme échu et ainsi se rapprocher un peu plus du régime général.

Tous les cheminots actifs (qui doivent se mettre en tête qu'ils sont de futurs retraités) et retraités doivent rester vigilants et prêts à défendre leurs droits.

L'UNSA-Ferroviaire prône le dialogue mais en cas de désaccord s'est toujours dit prête à entrer en conflit avec les décideurs. L'UNSA-Ferroviaire devra donc faire preuve de fermeté car, derrière ces reculs, l'avenir de la protection sociale des cheminots est en jeu.

L'UFR, dans son rôle de conseil mais aussi d'aiguillon pour notre Fédération, aura toujours à l'esprit la nécessaire mission de défendre les intérêts des retraités.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

AG des Centraux

► **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DES CENTRAUX (UFR) S'EST TENUE LE 9 AVRIL 2015, DANS LE SALON D'HONNEUR DE LA MAIRIE DU 10^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS, EN PRÉSENCE D'UNE SOIXANTAINES D'ADHÉRENTS ET INVITÉS DE LA FÉDÉRATION ET DES AUTRES SECTIONS DE L'UFR.**

Le Président de la Section, Jean-Marc Schaeffer, ouvre la séance et remercie la Mairie qui a accepté d'accueillir gracieusement l'assemblée dans des locaux prestigieux, peut-être un peu surdimensionnés, mais qui n'en restent pas moins magnifiques.

Jean-Marc Schaeffer présente ensuite le rapport d'activités de l'année 2014. L'année a été marquée par la réforme du système ferroviaire. *« Il faut bien dire que ce sujet nous concerne en premier lieu car la SNCF est au cœur de cette évolution, mais c'est aussi une réforme importante qui dépasse le milieu du ferroviaire, c'est une réforme structurelle de notre paysage français, d'ampleur comparable à celles de 1937 et de 1972. Tous les citoyens seront concernés »*. Un point est fait sur les bons résultats des élections professionnelles, sur les évolutions de notre organisation syndicale et sur le rapprochement de notre système de retraite avec le régime général. C'est l'occasion pour Roger Dillenseger et Eric Tourneboeuf, après avoir remercié Jean-Marc pour tout le travail effectué, d'aborder en détail les différents sujets d'actualité. Côté retraités, l'intersyndicale continue d'être vigilante ; mais c'est aussi un problème que les actifs doivent prendre en compte. Il est à craindre qu'après la mensualisation, se profile, pour le versement des pensions, le passage du terme « à échoir » vers le terme « échu ». Le calcul des pensions sur les six derniers mois de salaire pourrait également être attaqué.



Y. Dantard, E. Tourneboeuf, R. Dillenseger, JM Schaeffer, J. Jannet, M. Tessier

Cette année a également été importante au niveau de l'interprofessionnel. Lors du congrès de l'UNSA-Retraitées, deux cheminots ont été désignés au Secrétariat : Philippe Claudel et Jean-Marc Schaeffer qui a été élu Secrétaire général.

La parole est ensuite donnée à Yvon Dantard, trésorier, qui présente le bilan 2014 et les prévisions 2015. Les comptes sont tenus avec rigueur et la situation, ainsi que les perspectives 2015, sont particulièrement saines. La tendance est toutefois à une baisse des adhérents, légère mais très régulière chaque année. Une action est donc à envisager pour faciliter la transition lors du

passage à la retraite et conserver les liens avec ceux qui quittent le monde des actifs.

Jean-Marc Schaeffer, du fait de ses nouvelles fonctions à Bagnolet, ne souhaite plus assumer la fonction de Président. Monique Tessier, auparavant secrétaire adjointe, sur proposition du Bureau, est élue pour le remplacer.

Le Secrétariat sera composé ainsi :

- *Présidente* : Monique Tessier
- *Vice-Présidente* : Claude Girard
- *Vice-Président* : Jean-Marc Schaeffer
- *Secrétaire* : Jacqueline Jannet
- *Secrétaire adjointe* : Mireille Décor
- *Trésorier* : Yvon Dantard
- *Trésorier adjoint* : Gilles Mangez

Des questions et échanges avec la salle ont complété cette matinée. La séance est levée à 13 heures, et les discussions se sont poursuivies dans un lieu très convivial, près de la gare de l'Est.



AG du Secteur des retraités de Strasbourg

► **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SECTEUR DE STRASBOURG S'EST DÉROULÉE LE 16 AVRIL 2015 AU RESTAURANT « CHEZ AUDREY » À COLMAR, EN PRÉSENCE D'UNE BONNE QUARANTAINE DE PARTICIPANTS.**

Le Président du Secteur, Jean Kling, ouvre la séance à 10h00 et souhaite la bienvenue aux adhérents présents et aux invités : Roger Dillenseger, Secrétaire Général Adjoint de UNSA Ferroviaire ; Eric Tourneboeuf, Président de l'UFR ; Alain Fennerich, Président de la Section Est ; Daniel Vaireaoux, Trésorier de la Section Est ; Christophe Beclier, Secrétaire de l'UR Alsace, et les représentants des Syndicats de la Section Est. Il transmet les excuses des invités n'ayant pu se déplacer.

Après la présentation du rapport d'activité par le Président, le Secrétaire Jean-Pierre Kowal commente l'évolution des effectifs et souligne le dynamisme du Secteur. Puis Francine Bronner, Trésorière, présente le bilan financier, approuvé par les réviseurs aux comptes. Quitus est donné à la Trésorière par l'assemblée. Le Président fait observer une minute de silence en l'honneur des adhérents disparus.

En application des statuts, le Comité Directeur du Secteur est renouvelé en séance. Après prise en compte des départs et



des candidatures aux différents postes, le nouveau Comité a proposé la composition suivante :

Président : Jean-Pierre Kowal ;

Vice-président : Patrick Peyre ;

Secrétaire : Dominique Jegou ;

Secrétaire adjoint : Roméo Wisselmann.

Les autres membres sont reconduits sur leurs fonctions.

La nouvelle composition est adoptée à l'unanimité des adhérents présents.

La parole est ensuite donnée aux différents intervenants, entre autres sur les thèmes :

- de l'évolution du niveau des pensions et du projet de mensualisation de leur paiement;
- de la réforme du ferroviaire et des avancées obtenues par l'UNSA;
- de la représentativité de l'UNSA au sein de la branche ferroviaire;
- de l'actualité ferroviaire régionale.

Le Président lève la séance à 12h00, et les discussions se poursuivent autour d'une table conviviale.



Par Jean-Pierre KOWAL ■

Ich bin ein Grieche

➤ **A L'HEURE OÙ BEAUCOUP PENSENT AUX VACANCES, LA GRÈCE EST UNE DESTINATION DE CHOIX. MAIS C'EST AUSSI UN PAYS PLONGÉ DANS UNE TOURMENTE ÉCONOMIQUE QUI N'EST PAS SANS NOUS INTERROGER, EN TANT QU'EUROPÉENS ET EN TANT QUE RETRAITÉS.**

Le 5 juillet 2015, les Grecs ont répondu NON, sans ambiguïté, au référendum sur le plan de réformes demandées par l'Eurogroupe et la Banque Centrale Européenne en contrepartie du maintien du pays dans la zone Euro et son corollaire : l'accès au système de liquidité d'urgence pour les banques grecques.

Le suffrage universel a rendu son verdict. Certains cherchent à minimiser la portée de ce référendum, voire contestent sa légitimité. Nous savons tous combien l'exercice est par nature compliqué : répondre OUI ou NON à une question courte est forcément réducteur.

Cela laisse le champ libre à moult interprétations des résultats. C'est un exercice d'une grande délectation auquel ne se



privent pas de recourir nombre d'éminents analystes politiques. Pourtant les choses sont parfois plus simples qu'on veut bien nous le faire croire.

Pour les Grecs, trop c'est trop... N'oublions pas que la Grèce est le berceau de la démocratie. Alors respectons le choix des dix millions d'électeurs appelés aux urnes. Prenons acte qu'ils sont restés sourds aux intimidations et aux prédications des thuriféraires de l'apocalypse selon la Banque Centrale Européenne.

Au lendemain de ce scrutin historique pour l'Europe, nul ne sait encore quelle pourra être l'issue de la crise grecque. Depuis qu'elle est entrée dans la zone Euro après des tours de passe-passe dans ses comptes publics que n'aurait pas renié Mandraque le Magicien, la Grèce, de plan d'aide en plan d'aide, a vu sa dette exploser jusqu'à devenir totalement insoutenable. Tout comme sont devenues insoutenables les mesures de rigueur et les régressions sociales imposées notamment aux franges les plus fragiles de la population au premier rang desquelles figurent les retraités.

Il me reste en mémoire un voyage à Athènes pour le congrès de la CES en mai 2011. J'ai vu alors, dans les rues de cette capitale, des retraités vendre sur le trottoir des affaires personnelles pour boucler les fins de mois après que leurs retraites aient été amputées dans le cadre de mesures d'austérité imposées par le FMI, dirigé par Dominique Strauss-Kahn. Je vous laisse imaginer com-

bien, après une vie de labeur, il peut être humiliant et douloureux de brader ainsi ses souvenirs au coin de la rue pour ne pas y être tout simplement jeté.

Je me souviens être arrivé à Athènes le jour où le Président du FMI passait en boucle dans les émissions d'information après ses aventures du Sofitel de New York. Inutile de vous dire les réflexions que nous avons essuyées en tant que Français et combien fut saluée avec ironie la chute de celui que beaucoup de Grecs considéraient comme leur bourreau.

Le contraste entre les frasques d'un dirigeant du FMI et le quotidien misérable des retraités ou des fonctionnaires grecs fut saisissant. J'ai gardé de ces images un malaise, pour ne pas dire une certaine nausée, qui me sont revenus à l'occasion de ce référendum. Je n'ai donc pas été surpris par le résultat. J'ajoute même, pour paraphraser un Président des USA en visite en Europe : ich bin ein Grieche...

J'espère pour les retraités grecs, comme pour tous les retraités d'Europe et d'ailleurs, que nous saurons nous faire entendre et pouvoir terminer dignement notre parcours dans un monde auquel nous avons tant donné.



Photo : François Coppia

Des retraités actifs et en bonne santé !

► LES RETRAITÉS DE L'UFR ONT TENU LEUR CONSEIL NATIONAL ANNUEL, LE 3 JUIN DERNIER, À PARIS.

Le programme de la journée, présidée par Eric Tourneboeuf, comportait les points statutaires habituels, comme les rapports d'activité et financiers 2014, ainsi que l'élection du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier. Une place a également été faite aux sujets d'actualité, avec l'intervention de Marc Baucher, Secrétaire Général de l'UNSA-Ferroviaire et de Jean-Marc Schaefer, Président de l'UNSA Retraités.

C'est Joël Recart, Secrétaire Général de l'UFR, qui a présenté le rapport d'activité 2014. En préambule, il a souhaité exprimer « tout le plaisir éprouvé à assumer cette fonction aux côtés des retraités, lors des différentes réunions et manifestations ».

Côté effectifs, on peut se féliciter de la légère augmentation qui s'est fait sentir en 2014. Il faut toutefois demeurer vigilant ; la dernière réforme des retraites a ralenti l'arrivée de nouveaux adhérents et complique les contacts avec les actifs au moment de leur départ. Mais « malgré tout, force est de constater que les Unions Régionales des actifs apportent une aide efficace à ce suivi ».

Concernant les activités de l'UFR, « l'ensemble des réunions statutaires ont été tenues en total respect du calendrier initial ; notre volonté est de répondre présents à toutes les invitations reçues des Secteurs



et Sections ; au sein de la Fédération, nous étions également présents ou représentés à l'ensemble des réunions ».

Joël a également insisté sur « la pression exercée par notre syndicat lors de la remise en question, par le Directeur de la CPRP, du versement trimestriel de nos pensions ». Et « même si nous ne pouvons que constater le manque de résultats probants lors des diverses rencontres avec le Ministère, la pression reste là. La présence de l'UFR dans l'intersyndicale des retraités cheminots a permis, par l'analyse de Martial Souverain

et d'Eric Tourneboeuf, de faire ouvrir les yeux aux autres syndicats sur les dangers à court et moyen terme de cette situation ». Enfin, « il ne faut pas oublier de mentionner la présence de nos adhérent(e)s dans les structures interprofessionnelles, tant nationales (UNSA Retraités) que régionales ou locales ».

Tout va-t-il mieux dans le meilleur des mondes des retraités ? Même si le fichier des adhérents est parfois récalcitrant, même si notre présence dans les défilés pourrait encore être renforcée, ou s'il faut parfois une certaine pédagogie pour affirmer le rôle et la place des retraités dans notre organisation, nous constatons que le « bilan d'activité 2014 démontre une fois encore la bonne santé de notre UFR » ! Soyons donc optimistes et continuons dans cet esprit, avec le soutien de nos adhérents, à défendre les intérêts des retraités et de leurs familles.



Par Joël RECARTE – Monique TESSIER ■



Titres-Restaurants à la SNCF



L'UNSA ouvre la porte !

